

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 77 (2013)  
**Heft:** 307-308

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Nancy, le mercredi 17 juillet 2013

L'Assemblée générale de la Société de Linguistique romane, convoquée régulièrement par le président dans la *Revue de Linguistique romane* (tome 76, 2012, p. 632) s'est tenue à l'Université de Nancy à l'occasion du XXVII<sup>e</sup> Congrès de linguistique et de philologie romanes, le mercredi 17 juillet 2013, à 16h30.

La séance, à laquelle ont pris part 139 membres présents ou représentés, a été présidée par M. Jean-Pierre Chambon, président de la Société. Il a été assisté de M. David Trotter, vice-président, ainsi que des membres du Bureau et du Conseil :

MM. Gerold Hilty et Max Pfister, présidents d'honneur, MM. Jean-Paul Chauveau, Günter Holtus, Mme Maria Iliescu, MM. Robert Martin, Emilio Ridruejo, Gilles Roques, Marius Sala et Alberto Vârvaro, membres d'honneur, Martin-D. Glessgen, secrétaire-administrateur, André Thibault, secrétaire-administrateur adjoint, Gerhard Ernst, secrétaire-trésorier, Mme Clarinda Azevedo Maia, M. Cesáreo Calvo Rigual, Mme Maria Grossmann, M. Anthony R. Lodge, Mme Laura Minervini, MM. Franz Rainer, Pierre Rézeau, Mmes Heidi Siller-Runggaldier et Rodica Zafiu, conseillers.

Le président ouvre la séance en faisant vérifier le nombre des présents (138) et en indiquant le nom des votants par procurations (1).

1<sup>o</sup> M. J.-P. CHAMBON, président de la Société, prononce les mots suivants :

« Chers confrères, chers amis, depuis le Congrès d'Innsbruck, douze membres de la Société sont décédés, et vous voudrez bien, en hommage à leur mémoire, observer une minute de silence :

Colette DONDAINE, Annie ELSASS, Pierre ENCKELL, René LEPALLEY, Sarah LEROY, Michele MELILLO, Peter RICKETTS, Peter SCHIFKO, Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, Gaston TUAILLON, Claire VACHON, Lothar WOLF.

Notre Société exprime sa gratitude envers tous les membres décédés, dont plusieurs eurent un rôle éminent parmi nous ».

Le président informe l'Assemblée que le Bureau de la Société a décerné le prix Albert-Dauzat, prix que notre Société attribue depuis 1957, à M. Thomas STÄDTLER pour l'ensemble de ses travaux linguistiques et philologiques. M. Städtler sera donc membre de droit de la Société de linguistique romane pour les dix années à venir.

Le président donne la parole au secrétaire-administrateur.

2° RAPPORT MORAL présenté par M. M.-D. GLESSGEN.

« Chers confrères, chers amis. Je vais vous présenter l'état de notre Société et de la *Revue de linguistique romane*, à mi-parcours du deuxième mandat de six ans que vous m'avez confié à Valence en 2010. Je parle aussi au nom d'André Thibault, le secrétaire-administrateur adjoint, qui m'a soutenu avec toute sa compétence, son engagement et son amitié au long de ces neuf années.

A – LES SOCIÉTAIRES. À la date du 30 juin 2010, la Société comptait 979 adhérents, dont 639 membres individuels et 340 personnes morales – bibliothèques et institutions. À Valence, nous étions 1061, à Innsbruck 974. Nous avons pu maintenir intégralement le nombre de nos membres individuels, après une forte croissance entre 2007 et 2010. En revanche, nous avons perdu une centaine d'abonnements institutionnels, avant de pouvoir regagner de nouveaux abonnements depuis une année environ, entre autres grâce à une prise de contact personnelle de notre confrère Hans Goebel avec de nombreuses bibliothèques. Par ailleurs, nous sommes heureux de compter désormais presque 80 membres parmi les jeunes chercheurs qui garantissent la continuité et la vitalité de notre Société.

Je souhaiterais souligner l'importance que nous attribuons tant aux abonnements institutionnels qu'aux membres individuels qui reçoivent les fascicules chez eux, pratiquement à prix coûtant. Au delà de la contribution financière, leur participation constitue un encouragement à des études difficiles, qui se trouvent symboliquement soutenues par cet effort de chacun d'entre eux.

Les pays représentés parmi nous sont au nombre de 44.

- (a) Pour les membres individuels, ils se répartissent dans leur rattachement institutionnel entre 35 pays dont 13 sont représentés par plus de dix membres. Ce sont dans l'ordre : la France (101), l'Allemagne (89), l'Italie (86, contre 71 en 2010) – nous saluons le progrès accompli dans cet épice de la philologie romane –, la Roumanie (84), l'Espagne (66), la Suisse (41), la Belgique (36), la Grande-Bretagne (16), le Portugal (15), l'Autriche (20), les États-Unis, le Brésil et le Canada (12). Les pays de l'Europe orientale groupent 12 membres, de même que les pays nordiques, le Japon suit avec 9 membres.
- (b) Les institutions reflètent, mais en partie seulement, les chiffres des membres individuels. La *Revue* est actuellement diffusée dans les bibliothèques de 33 pays : les États-Unis (61) et l'Allemagne (57) restent en première position, suivis de la France (49) ; comme auparavant, suivent avec un écart assez net l'Italie, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas (chaque fois 25) ainsi que le Canada (20). On peut s'étonner de la position de l'Italie qui compte pourtant un grand nombre de lieux de recherche dans notre discipline ; un nouvel écart est marqué avec la Suisse (11), l'Espagne (9), la Belgique (7) et l'Autriche (5). Nous ne comptons toujours que trois abonnements pour la Roumanie, et, cette fois-ci, aucun pour le Portugal. On souhaiterait un effort des pays qui sont dans ces deux derniers pelotons. C'est le moment de demander à nos

confrères de se faire les ambassadeurs de notre Société auprès des bibliothèques et instituts de leurs villes et universités pour les inciter à se réabonner voire à s'abonner.

Il est vrai que le mois de juin ne reflète pas encore l'intégralité des abonnements des bibliothèques dont certains s'ajouteront après la publication du premier fascicule de l'année. Il faut également dire que les abonnements sont actuellement suivis de près par nous, soutenus par notre diffuseur Sigloch et que nous ne connaissons plus le problème des impayés qui nous a longtemps préoccupé. Il est néanmoins inquiétant que des universités dans lesquelles nos sociétaires enseignent ne soient pas ou ne soient plus abonnées à la *Revue*. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, lieu significatif pour notre Société et *Revue* s'il en est, m'a, par exemple, écrit qu'elle ne souhaitait pas, pour l'instant, continuer son abonnement, vraisemblablement pour des raisons budgétaires. De tels exemples sont malheureusement nombreux. Il dépend en partie de vous que cette tendance s'inverse. Je pense que la mise en ligne de la *Revue* que nous envisageons avant le prochain congrès, pourra soutenir vos efforts. Les bibliothèques universitaires ont souffert de fortes restrictions budgétaires ces dernières années, mais notre *Revue* reste très accessible par son prix raisonnable.

En attendant, avec une diffusion de presque 1000 fascicules en juin 2013, notre *Revue* est l'une des revues de linguistique les plus présentes dans les bibliothèques du monde entier. Les chiffres manifestent la bonne santé de notre Société, qui continue à mettre en valeur l'intérêt épistémologique des idiomes de la Romania qui bénéficient de l'atout d'une documentation historique presque unique.

B. – LA REVUE. La *Revue de linguistique romane* est votre revue. Revue scientifique d'un niveau unanimement reconnu, elle est aussi un lien primordial entre tous les membres. La *Revue*, comme d'habitude depuis trente ans, a paru ponctuellement, deux fois par an, au milieu et à la fin de l'année. Nous vous devons cette régularité, qui inspire confiance aux distributeurs qui n'hésitent pas à payer d'avance les abonnements souscrits.

La *Revue* vit exclusivement de ses propres recettes, sans aucune subvention ou aide d'aucune sorte. C'est le résultat d'efforts soutenus menés sur plusieurs décennies et qui nous rend entièrement maîtres de notre destin.

Vous constaterez lors du rapport financier que nous avons réussi à maintenir le niveau de nos dépenses, notamment grâce à notre nouvel imprimeur, le *Memminger MedienCentrum*, et à notre nouveau diffuseur, la maison Sigloch qui, tous les deux, nous donnent pleine satisfaction. La mise en ligne de la *Revue* nécessitera certains investissements dans les prochaines années; en revanche, la publication de la *Bibliothèque de Linguistique Romane* est restée financièrement neutre pour la Société. Vous trouverez sur notre site internet la feuille de style de la *Revue* ainsi qu'une importante liste de sigles et d'abréviations dont l'utilisation permettra de garder l'homogénéité la *Revue* et d'alléger la bibliographie des différentes contributions.

Nous publions chaque année un volume de 640 pages, en deux fascicules de 320 pages; ce chiffre s'est imposé à nous par un souci d'économie d'affranchissement: le dépasser nous ferait passer au-delà de 500 gr et, par là, dans une tranche de poids supérieure.

Notre *Revue* publie des articles, des bibliographies, des comptes rendus, des tribunes libres, des débats, des 'mises en relief', des notes de lecture et des chroniques. Dans les six derniers fascicules depuis 2007, nous avons fait paraître au total 31 articles sur

1238 pages, sept mises en relief, cinq tribunes libres et neuf nécrologies. Les articles ont été fournis par 32 auteurs différents qui se répartissent entre 11 pays, toujours en nous basant sur le lieu de rattachement professionnel au moment de la publication. En suivant le nombre des auteurs, ce sont la France (8), l'Allemagne (5), la Suisse (4), l'Italie (3), l'Espagne, l'Autriche et les Pays-Bas (2), la Grande-Bretagne, la Belgique, le Danemark et l'Australie (1).

Pour ce qui est de la métalangue des articles, le français continue à dominer (19) mais un tiers des textes ont été écrits en italien (6) ou en espagnol (4), contre seulement un sixième dans l'exercice précédent. Je rappelle qu'il ne tient qu'aux sociétaires de nous proposer des articles dans n'importe quelle langue romane autre que le français, sachant que l'anglais n'est pas considéré comme une langue romane.

Les articles ont porté sur les domaines galloromans d'oïl (12) et d'oc (5) ainsi que sur l'espagnol (3), l'italien (2), le sarde, le ladin et le portugais (1); des problèmes généraux ou faisant intervenir la comparaison de plusieurs langues romanes ont été traités dans trois articles et des questions d'épistémologie de la linguistique, vue à partir de la Romania, dans trois autres.

Les thèmes de la *Revue* s'inscrivent toujours dans les quatre axes du paradigme romaniste qui garantissent sa cohérence et sa place dans le cadre des revues actuelles: (i) la diachronie, (ii) la comparaison, (iii) la philologie et (iv) la variation, notamment diatopique, tous étudiés à travers les différents domaines de la linguistique: phonétique, phonologie et graphématique, morphologie et syntaxe, lexicologie, onomastique et étymologie, avec des incursions en codicologie et en sociolinguistique. Les articles de type comparatiste, impliquant plusieurs langues romanes, et ceux concernant les idiomes et variétés dits 'mineurs' gardent la place de choix qui leur revient dans la *Revue*.

La diversité méthodologique est celle que vous proposez. La *Revue* n'est ouverte qu'aux membres de la Société, mais à ceux-ci elle l'est sans distinction d'aucune sorte, à condition que les études proposées soient de haut niveau scientifique et non de vulgarisation, qu'elles ne tombent pas dans la polémique personnelle, qu'elles soient rédigées dans une langue romane et dans un langage correct et compréhensible, enfin, qu'elles soient présentées de façon acceptable en tenant compte des règles de notre feuille de style. Les contributions de qualité, depuis la notule de deux pages jusqu'à l'article monographique, sont les bienvenues.

Le comité de rédaction de la *Revue*, instauré en 2004, intervient toujours dans l'acceptation des articles et les propositions d'aménagement faites aux auteurs. Il s'est avéré être une institution performante et souple, connaissant des réorganisations régulières selon les disponibilités des confrères. Le comité de rédaction est soutenu par les membres actuels et anciens du bureau, duquel il est issu pour l'essentiel. Toute proposition est évaluée par au moins deux membres du comité ou du bureau. La *Revue* applique donc la pratique internationale de l'évaluation par les pairs – même si nous avons de bonnes raisons pour ne pas introduire l'anonymat qui serait contreproductif voire grotesque dans notre discipline extrêmement spécialisée et, en même temps, très personnelle. La discrétion et la confiance réciproque se sont avérées jusqu'à présent de bonnes conseillères.

Je souhaiterais remercier en ce lieu non seulement les auteurs des articles publiés mais également les confrères qui ont dû essayer un refus de notre part, et surtout les nombreux confrères qui ont accepté de reprendre leur rédaction suite à la

correspondance qu'ils ont eu avec moi-même, avec André Thibault ou avec un membre du comité de rédaction chargé de l'article en question.

En général, l'écart moyen entre la remise du manuscrit et sa publication dans la *Revue* est inférieur à une année. Pour garantir ce délai, nous préférons refuser des articles qui ne répondent pas pleinement à nos critères, plutôt que de produire un stock qui empêche une publication rapide des articles retenus. J'insiste sur le fait que le premier critère d'une acceptation ou d'un refus est l'adéquation à l'un des quatre axes mentionnés, diachronique, comparatiste, philologique ou variationniste.

Dans les six derniers fascicules de la *Revue*, des articles nécrologiques ont paru à la mémoire de neuf confrères. Je demande instamment aux sociétaires de nous signaler le décès des confrères et de bien vouloir rédiger des articles nécrologiques rappelant la personnalité et l'œuvre de ceux qu'ils ont le mieux connus.

Les comptes rendus occupent dans les derniers six fascicules 424 pages, soit près d'un quart de l'espace des trois volumes publiés depuis notre dernier congrès. Aux comptes rendus s'ajoutent les 'mises en relief' avec en tout 140 pages. Je compte, au total, 65 auteurs différents appartenant à onze nationalités: il s'agit de 24 confrères français, 17 allemands et suisses (ou travaillant en Allemagne et en Suisse), 12 italiens, trois espagnols, deux belges, deux britanniques, un autrichien, un danois, un suédois, un canadien.

À propos de ces comptes rendus, je remercie très vivement, en votre nom, leurs auteurs qui acceptent de donner du temps à la Société en faisant connaître les travaux des sociétaires et plus généralement les ouvrages significatifs qui paraissent dans le domaine de nos études. Une chronique bibliographique nourrie est un élément capital dans la vie d'une revue et j'ai reçu de nombreux témoignages de l'importance et de l'utilité qu'elle présentait pour les sociétaires. Il faudra veiller à ce qu'à l'avenir cette partie s'étoffe encore, tout en respectant l'idée qu'un compte rendu devrait être succinct pour être lu. Je suis conscient qu'un compte rendu dense et bien réfléchi coûte autant de temps qu'un bon article de taille moyenne; mais l'évaluation des travaux et le débat au sujet des réalisations, notamment de qualité, sont indispensables pour la recherche. Ici comme partout ailleurs, nous vous sommes reconnaissants d'éviter toute forme de polémique au seul profit de l'avancement de notre science.

Je dois, pour conclure sur ce point, remercier en votre nom les membres du comité de rédaction ainsi que les conseillers délégués auprès du bureau, en particulier ceux dont le mandat se termine aujourd'hui. Ils ont tous activement soutenu la rédaction de notre *Revue* – leur rôle n'a rien d'une distinction honorifique mais constitue une responsabilité sérieuse qui implique une participation active à la vie de la Société. Permettez-moi de remercier tout particulièrement mon prédécesseur, Gilles Roques, qui continue avec la constance qui lui est propre à animer la rubrique de 'Philologie et éditions de textes' en mettant à la disposition des sociétaires toute son érudition et toute sa verve. Son soutien permet ainsi de garder le niveau d'excellence qui a fait la renommée de la *Revue* dans ce domaine central.

Depuis 2009, notre confrère Gerhard Ernst porte la charge de la gestion financière de la Société, après avoir repris le flambeau de Jean-Paul Chauveau. Il présentera tout à l'heure le rapport financier. Il est difficile de rendre un juste hommage qui serait proportionné aux efforts menés par ce savant dans l'indispensable gestion matérielle de notre Société, menée avec autant de dévouement que de souplesse. Qu'il reçoive ici publiquement mes remerciements les plus amicaux!

C. – LA BIBLIOTHÈQUE DE LINGUISTIQUE ROMANE. Dans notre collection de la *Bibliothèque de Linguistique Romane* (BiLiRo), nous avons publié depuis le dernier Congrès cinq titres, disponibles au secrétariat de la Société : les deux monographies *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, d'Hélène CARLES, et *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, d'Inka WISSNER, le volume collectif thématique *Volgarizzare, tradurre, interpretare nei secc. XIII-XVI*, édité par Sergio LUBELLO, les Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt MÖHREN, *Ki bien voldreit raisun entendre*, édités par Stephen DÖRR et Thomas STÄDTLER et, enfin, la deuxième partie du monumental *Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins* en sept volumes, dirigé par Hans GOEBL. Actuellement, la mise en page de trois titres est en cours et trois autres titres sont en préparation pour 2014. Nous attendons surtout avec impatience l'édition des *Noëls en France aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle* de Pierre RÉZEAU dont la parution est prévue en novembre.

Grâce à l'attention constante portée aux conditions de production et de diffusion, nous sommes en mesure de vendre ces ouvrages aux sociétaires aux prix préférentiels de 27 ou 34 euros, selon la taille. Cet exploit repose, bien entendu, sur la vocation rigoureusement scientifique et non pas mercantile de notre engagement. Grâce aux *Éditions de Linguistique et de Philologie* (ÉLiPhi), la gestion financière de la collection est désormais indépendante du budget de la Société.

Le développement de la *Bibliothèque* à côté de la *Revue* nous paraît fondamental face aux évolutions inquiétantes dans le marché des livres scientifiques. Nous avons donné la preuve qu'il est possible de diffuser des ouvrages de qualité autant scientifique que matérielle sans passer par les fourches caudines des maisons d'édition commerciales, qui font payer très cher leurs services.

Nous regrettons simplement qu'à l'instar de la *Revue*, la collection de la BiLiRo soit encore absente d'un trop grand nombre de bibliothèques universitaires avec lesquelles travaillent nos sociétaires et leurs élèves.

D. – L'ÉCOLE D'ÉTÉ, LES CONGRÈS ET AUTRES ACTIVITÉS. L'École d'été de notre Société a été organisé deux nouvelles fois depuis le dernier congrès, en 2011 et en 2012, par notre ancien président Alberto Vàrvaro. Il a rendu compte des cinq premières années de son fonctionnement très réussi dans notre *Revue* (74, 622-625 et 76, 618-622) et nous espérons que cette heureuse initiative pourra se poursuivre dans les années à venir.

Depuis 1959, à l'occasion de chaque congrès, nous publions un fascicule intitulé *Société de Linguistique romane, liste des membres*. Cette publication a perdu l'essentiel de son utilité dès 2010, grâce à notre site internet qui contient toutes les informations de ce fascicule, en plus de bien d'autres, et qui représente désormais la plate-forme d'information essentielle pour nos membres (<[www.slir.org](http://www.slir.org)>). Nous avons donc renoncé à perpétuer la pratique d'un fascicule qui est dépassé au moment même de sa publication. Dans l'optique d'une information toujours actuelle, je vous prie instamment de vérifier toutes les données de notre site vous concernant, notamment l'adresse professionnelle et le rattachement disciplinaire précis, et de nous signaler les erreurs et les lacunes éventuelles. Cela est d'autant plus important dans le cas de changements d'adresses, parce que nous avons de plus en plus de fascicules qui nous reviennent après l'envoi et que nous sommes obligés de renvoyer à une nouvelle adresse qui ne nous a pas été communiquée à temps. Notre secrétaire-trésorier reviendra sur cette question.

La mise en ligne des fascicules de la *Revue de Linguistique Romane* reste une préoccupation importante pour les prochaines années et je regrette de ne pas encore pouvoir vous la présenter dès aujourd'hui. Mais le projet est actuellement en cours autant pour la *Revue* que pour la BiLiRo.

Enfin, la Société s'occupe des congrès triennaux de linguistique et de philologie romanes qui représentent son activité principale à côté de la *Revue*. Comme vous le savez, les *Actes* du Congrès de Valence ont paru chez de Gruyter, en huit volumes, par les soins d'Emili Casanova et de Cesáreo Calvo Rigual qui avaient organisé notre XXVI<sup>e</sup> Congrès en pays valencien, au moment où l'Espagne est entrée dans une grave crise économique. Leurs efforts herculéens méritent toute notre admiration et je souhaiterais les remercier ici une nouvelle fois en votre nom.

Il y a trois ans, vous avez voté pour Nancy comme lieu du congrès actuel, succédant ainsi lointainement à Aix-en-Provence, où s'était tenu le Congrès de 1983 et aux trois autres Congrès français depuis la fondation de la Société (Dijon 1928, Bordeaux 1934, Strasbourg 1962). Vous avez tous pu constater que nos confrères Jean-Marie Pierrel, Éva Buchi, Jean-Paul Chauveau et Yan Greub, soutenus par l'équipe de l'ATILF et nos autres amis de Nancy ont investi un temps incalculable pour nous permettre cette rencontre en Lorraine, au sein de la plus importante institution de recherche en linguistique française et romane. En votre nom à tous et au nom du bureau de la Société, je leur exprime toute notre gratitude et nous les assurons de toute notre reconnaissance pour cet accueil inoubliable.

Grâce, notamment, aux compétences informatiques des organisateurs du Congrès, nous avons innové les modalités de publication de nos actes. Ceux-ci seront désormais sous la seule responsabilité de la Société et des organisateurs du Congrès. Ils se partageront entre une forme électronique, gratuite et correspondant aux meilleures normes actuelles, et une forme papier, plus condensée et diffusée à un prix accessible autant à des chercheurs individuels qu'à toute bibliothèque universitaire. Je tiens à remercier Éva Buchi et tout particulièrement Jean-Marie Pierrel qui a soutenu par la complémentarité de ses compétences le nouveau concept développé par notre exécutif.

Voilà mes chers confrères, l'état présent de notre Société. D'un congrès à l'autre, nous nous efforçons d'aller toujours de l'avant pour grouper les romanistes, pour maintenir très haut et rehausser sans cesse le niveau de notre *Revue* et servir ainsi la communauté romane et scientifique. Je souhaite que pour les trois ans à venir, elle continue à vous aider dans vos travaux et constitue pour vous cet encouragement, cette motivation dont nous avons tous besoin pour mesurer que nos efforts ne sont pas vains.»

Le rapport du secrétaire-administrateur est adopté à l'unanimité.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> RAPPORT FINANCIER présenté par le secrétaire-trésorier, M. Gerhard ERNST, pour la période du 1<sup>er</sup> août 2010 (date d'arrêt des comptes présentés à la dernière Assemblée générale) au 31 mai 2013 et prévisions budgétaires.

«Monsieur le président, chers sociétaires, le rapport financier du trésorier couvre la période qui va du congrès de Valencia en 2010 jusqu'à la fin de mai 2013.

Du point de vue du secrétaire-trésorier, cette période est caractérisée par des changements importants dans la gestion de notre banque de données et de la liste des



membres, dans les modalités des virements bancaires et dans les services logistiques. Malgré toutes ces transformations, parfois coûteuses, notre situation financière peut être dite d'une relative santé.

Le site Internet de la Société a été mis en place en 2009 par le secrétaire-administrateur, Martin Glessgen, et adapté ensuite à plusieurs reprises par lui. En cliquant sur l'adresse <www.slir.org> vous trouvez les informations nécessaires et utiles sur l'histoire et l'actualité de la Société, les congrès, notre *Revue* et la collection de la *Bibliothèque de Linguistique Romane*.

Parmi les informations qui concernent plus strictement la Société je mentionne ici la liste des membres, qui vous donne la possibilité d'entrer en contact avec des romanistes du monde entier. Comme cette liste est du domaine public, il faut un mot de passe pour pouvoir disposer des adresses électroniques des membres. Le mot de passe en vigueur jusqu'au prochain congrès sera communiqué aux membres par courriel avant la parution du prochain fascicule.

Le trésorier dispose en outre d'une liste plus riche en informations, qui fait voir pour chaque membre l'état de ses cotisations, ce qui facilite considérablement mon travail. L'utilisation des moyens offerts par ce système connaît aussi des aspects problématiques. C'est ainsi qu'une partie des sociétaires ont reçu, il y a quelques mois, une circulaire presque illisible. Je me suis fait des reproches à moi-même, à ce vieillard qui ne sait plus manier les moyens modernes de communication. Mais notre jeune informaticien de l'Université de Zurich, Samuel Läubli, m'a rassuré en m'expliquant qu'il s'agissait-là d'une incompatibilité presque inévitable dans certains cas entre le système de l'expéditeur et celui du destinataire.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'onglet 'cotisations' de notre site, où vous trouverez les différentes modalités de paiement. Je vous conseille de payer en ligne, en utilisant votre carte bancaire ou carte de crédit. En 2013, plus de 150 membres se sont déjà servis de cette possibilité d'un paiement sécurisé et très commode. Je vous prie pourtant de faire attention: cette modalité de paiement présuppose l'identité de votre adresse électronique actuelle avec celle enregistrée dans notre liste des membres. Il en résulte la nécessité de nous faire connaître les changements d'adresse: l'adresse postale pour l'envoi des fascicules de la *Revue*, l'adresse électronique pour le paiement de la cotisation et – bien entendu – pour les circulaires du trésorier (surtout ses lettres de rappel!).

À propos des virements sur compte bancaire, je vous prie d'indiquer clairement le nom du débiteur. Dans les relevés bancaires que je reçois chaque semaine, il m'arrive parfois de lire des noms comme «Università Italiana per», «CAZRES2ZXXX» ou «agent comptable Univ.Str.» ou bien l'adresse typiquement flamande ou neerlandaise «Weledelzeergeleerde» (à segmenter *wel edel zeer geleerde (herr)*). Il faut tenir compte du fait que les informations contenues dans ces relevés s'arrêtent après un certain nombre de lettres.

Venons-en maintenant aux choses sérieuses, aux chiffres. D'emblée, je souhaiterais souligner que les changements survenus pour l'imprimeur et pour le distributeur de notre *Revue*, tous les deux sur l'initiative de Martin Glessgen, ont permis une réduction importante des coûts.

Vous avez chacun en main le rapport chiffré. Je commence par les titres en possession de la Société, qui constituent notre fonds de réserve. On y constate, comme déjà à Valence, une augmentation tranquille et continue, au milieu des tempêtes financières de cette période:

## Titres 2007-2010

30.6.2010	19.322,68 €
31.12.2010	19.417,81 €
31.12.2011	19.655,64 €
31.12.2012	20.223,15 €
31.5.2013	20.331,67 €

## Répartition du portefeuille :

OPCVM obligataires	19.006,55 €
OPCVM divers	1.325,12 €

La situation des comptes bancaires, des revenus et des dépenses, connaît, comme dans le passé, des fluctuations importantes, y compris sur la longue durée. Ces fluctuations sont faciles à expliquer : la fabrication des fascicules de la *Revue*, par exemple, peut produire des coûts dans une année et des revenus l'année d'après. De même, les frais pour notre base de données sont très variables d'une année sur une autre. Malheureusement, cela vaut aussi pour les cotisations des membres qui devraient être versées au début de chaque année, puisqu'il s'agit là en même temps de l'abonnement à notre *Revue* dont la production et la diffusion génèrent des frais très concrets. Je vous suis d'autant plus reconnaissant de ne pas m'en vouloir de mes différentes actions de rappel.

Voici donc les comptes d'exploitation de la Société de Linguistique Romane pour les années 2010 à 2013 :

## Excédent de l'exercice précédent :

comptes bancaires :	12.505,96 €
titres :	19.322,68 €
Solde final (31.7.2010) :	31.828,64 €

ANNÉE 2010 (à partir du 1<sup>er</sup> août 2010)

## RECETTES

cotisations	24.275,20 €
fascicules RLiR + BiLiRo	23.099,33 €
intérêts sur compte d'épargne	256,00 €
Total recettes (août – décembre 2010)	47.630,53 €

## DÉPENSES

frais bancaires	183,68 €
impression, envoi etc.	5.447,03 €
rédaction, mise en page	9.588,68 €
site internet (création, gestion)	5.532,78 €

Total dépenses (août – décembre 2010)	20.752,17 €
---------------------------------------	-------------

Recettes – dépenses :	26.878,36 €
-----------------------	-------------

## ANNÉE 2011

## RECETTES

cotisations	21.949,83 €
fascicules RLiR + BiLiRo	28.028,72 €
subventions	11.791,76 €
Total recettes 2011	61.770,31 €

## DÉPENSES

frais bancaires	645,64 €
taxes postales	80,81 €
rédaction, mise en page	18.367,00 €
impression, envoi	19.107,29 €
photocopies	829,00 €
site internet, gestion	1.901,31 €
école d'été, Procida, subvention	2.000,00 €
abonnement surpayé	35,00 €
cotisation, retour	92,50 €

Total dépenses 2011 43.058,55 €

Recettes – dépenses 2011 18.711,76 €

## ANNÉE 2012

## RECETTES

cotisations	13.194,43 €
fascicules RLiR + BiLiRo	28.043,47 €
subventions	24.101,65 €
intérêts	548,40 €
Total recettes 2012	65.887,95 €

## DÉPENSES

frais bancaires	574,16 €
photocopies	83,25 €
coûts distributeur	3.640,90 €
Internet, services inform.	158,87 €
rédaction, mise en page	21.413,09 €
impression, envoi	42.268,22 €
subvention Procida	2.000,00 €
SFR	336,12 €

Total dépenses 2012 70.474,61 €

Recettes – dépenses 2012 - 4.586,66 €

## ANNÉE 2013 (- 31 mai)

## RECETTES

intérêts 2012	579,57 €
cotisations	16.549,48 €
fascicules RLIR + BiLiRo	5.346,00 €
subventions	50.543,94 €
SFR retour	469,60 €
Recettes 2013, total	73.488,59 €

## DÉPENSES

frais bancaires	306,88 €
frais administratifs	690,13 €
rédaction, mise en page	10.749,00 €
impression	50.825,00 €
SFR	139,98 €
Dépenses 2013, total	62.710,99 €
Recettes – Dépenses 2013:	10.777,60 €

## Avoir de la SLiR le 31.5.2013:

comptes bancaires	67.999,40 €
titres	20.331,67 €
Solde final:	88.331,07 €

Ce solde final reste naturellement provisoire puisqu'il faudra payer l'impression et la diffusion des deux fascicules de la *Revue*, la production du deuxième fascicule ainsi que toutes nos autres dépenses pour les sept mois de juin à décembre 2013. Il y a également des fluctuations importantes d'une année sur l'autre, et il peut y avoir des années qui nous apportent un déficit comme c'était le cas en 2012. Mais notre budget est en équilibre, ce qui me rassure tant comme secrétaire-trésorier que comme membre de notre Société.

Les abonnements et les cotisations des membres constituent la part la plus importante de notre revenu et aussi de notre travail. À propos des cotisations, je soumets à votre attention les propositions suivantes:

- (i) Comme déjà lors de l'exercice précédent, je vous rappelle que chaque sociétaire sera tenu à payer la cotisation. Et même les membres qui ont une fonction dans le cadre de notre Société, comme moi-même, notre secrétaire-administrateur ou nos membres d'honneur souhaitent donner l'exemple et honorer cette obligation.
- (ii) On maintiendra pour les trois années à venir les tarifs de la cotisation pour les membres individuels, de 49,50 euros, et pour les jeunes chercheurs de 38 euros. On considère comme 'jeunes chercheurs' ceux qui ont moins de 35 ans environ et n'ont pas encore de poste stable. En général, ce tarif vaut dans chaque cas individuel pour une durée de cinq ans maximum.

(iii) Pour faciliter l'adhésion à notre Société aux collègues qui viennent des pays ayant des difficultés économiques, nous proposons de maintenir la troisième catégorie des sociétaires qui vivent dans les pays de l'Est européen ainsi que sur le continent africain. Ils continueront à jouir d'un tarif très fortement réduit, d'un montant de 29 euros à partir de 2014. Dans l'exercice précédent, nous croyions pouvoir soutenir une cotisation encore plus basse, mais elle s'est avérée irréaliste, compte tenu, notamment, des frais de port.

Voici enfin mes prévisions pour le reste de cette année (juin – décembre 2013).

#### RECETTES

cotisations	7.000 €
fascicules RLiR + BiLiRo	24.000 €
subventions	3.000 €
intérêts	600 €
Recettes 2013/2, total:	34.600 €

#### DÉPENSES

impression RLiR + BiLiRo	20.000 €
rédaction, mise en page	5.000 €
frais bancaires/postaux	350 €
page Internet, gestion	300 €
Dépenses 2013/2, total:	25.650 €

Pour terminer, trois remarques personnelles: mes remerciements vont à la communauté des sociétaires, qui ont toujours fait preuve d'un remarquable esprit de collaboration dans les problèmes qui peuvent naître dans le travail de tous les jours. Mes remerciements vont également à mon ami Martin Glessgen pour son aide, pour ses idées intelligentes, mais aussi pour sa disponibilité à se laisser convaincre par des arguments si, très exceptionnellement, nous n'étions pas d'un même avis. Et un grand merci finalement à Dumitru Kihai: sans son aide précieuse et toujours intelligente, de nombreux problèmes n'auraient pas été résolus.

Il me reste à dire que c'est aujourd'hui le dernier rapport financier que je donne à la Société. J'ai rempli la fonction de secrétaire-trésorier depuis octobre 2009. Ce n'est pas une période très longue. Mais il faut voir qu'au prochain congrès de notre Société j'aurai presque 80 ans et ce n'est pas un travail pour un octogénaire. Il est temps de charger de cette responsabilité une personne plus jeune que moi. Notre président vous soumettra d'ici peu la proposition du Bureau qui me semble un choix excellent. Et je promets que, dans la mesure du possible, j'aiderai mon successeur tout comme l'a fait pour moi notre cher collègue Jean-Paul Chauveau.

Je vous remercie de votre attention.»

Le rapport financier, qui a été approuvé par les commissaires aux comptes, Mme Marie-Guy BOUTIER et Thomas STÄDTLER, est adopté à l'unanimité.

L'assemblée remercie par ses applaudissements Gerhart ERNST et Dumitru KIHAI pour les grands services qu'ils ont rendus à la Société.

### 5° RÉVISION DES STATUTS

Le président informe l'Assemblée que la révision des statuts discutée lors du Congrès de Valence s'est avérée être une opération beaucoup plus lourde que prévu étant données les lenteurs extraordinaires de la Préfecture de Paris. Étant donné que la Société fonctionne grâce à ses sociétaires, à ses organismes et à leur bonne entente, et non pas grâce à ce règlement, le Bureau a pris le parti de continuer avec les vénérables statuts votés dans l'Assemblée Générale du 5 avril 1956, en remplacement de ceux de l'année de notre fondation 1925. D'éventuelles clarifications nécessaires pourront faire l'objet d'un règlement intérieur.

### 6° ÉLECTIONS

(a) Élection du président pour les trois années à venir.

M. Jean-Pierre Chambon, président qui sort de charge et n'est pas rééligible, fait savoir que le bureau est unanime à suggérer que se maintienne la tradition d'élire président l'un de nos vice-présidents. Le président donne lecture d'une lettre de M. Lorenzo RENZI dans laquelle celui-ci indique qu'il doit renoncer, pour des raisons de santé, à se présenter. Le bureau a dû prendre acte, à son grand regret, de cette décision. Le président propose donc, au nom du bureau, la candidature de M. David A. TROTTER. Le président s'adresse à l'Assemblée pour demander s'il y a une autre candidature. L'Assemblée n'ayant pas proposé d'autre candidat, on procède à un vote à bulletins secrets à l'issue duquel M. David A. TROTTER est élu président par 132 voix sur 135 votants.

(b) Élection du vice-président pour les six années à venir.

Ce point à l'ordre du jour doit connaître une modification suite au retrait de M. Renzi. Le président demande à l'Assemblée l'autorisation d'élargir ce point à l'élection de deux vice-présidents, en théorie pour six années, même si l'un d'entre eux pourra être candidat à la Présidence dans trois ans. L'Assemblée ayant accepté cette proposition, M. Chambon présente les deux candidatures émanant unanimement du bureau : celle de M. Roberto ANTONELLI, éminent philologue ; celle de M. Fernando SÁNCHEZ MIRET, ancien conseiller de notre Société (de 2004 à 2010), qui a organisé sous l'égide de notre ancien président Emilio Ridruejo le Congrès de Salamanque en 2004 et en a publié les actes et qui, au sein du comité de rédaction de notre Revue, se charge depuis près de dix ans de la gestion des comptes rendus ibéroromans. L'Assemblée n'ayant pas proposé d'autre candidat, on procède à un vote à bulletins secrets à l'issue duquel M. R. ANTONELLI est élu vice-président par 126 voix sur 130 votants ; M. F. SÁNCHEZ MIRET est élu vice-président, également par 126 voix sur 130 votants.

(e) Élection du secrétaire-trésorier adjoint pour les six années à venir.

Ce point de l'ordre du jour doit également connaître une modification puisque le secrétaire-trésorier en titre, M. Gerhard ERNST a décidé de se retirer à mi-parcours de son mandat. Le président demande par conséquent à l'Assemblée l'autorisation d'élargir ce point de l'ordre du jour à l'élection du secrétaire-trésorier et du secrétaire-trésorier adjoint pour les six années à venir. L'Assemblée ayant accepté cette proposition, M. Chambon présente les deux candidatures émanant unanimement du bureau, celle de M. Thomas STÄDTLER comme secrétaire-trésorier et celle de M. Fabrice BERNISSAN comme secrétaire-trésorier adjoint. L'assemblée n'ayant pas proposé d'autre candida-

ture, leur élection, à bulletins secrets, est acquise respectivement par 138 et 137 voix sur 139 votants.

(f) Élection de six conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale d'Innsbruck en 2007

Six postes de conseillers étant libres (Mmes Clarinda Azevedo Maia, Ana Maria Cano González, Maria Grossmann, MM. Yves-Charles Morin, Pierre Rézeau, Wolfgang Schweickard, Mme Heidi Siller-Runggaldier), le président présente sept noms proposés par le Bureau, en fonction des critères habituels (participation à nos congrès et à la vie de la Société, équilibre géographique prenant en compte la répartition des sociétaires); les sept candidats sont présentés brièvement par des membres actuels du Bureau. L'Assemblée consultée ajoute une candidature supplémentaire. On procède à un vote à bulletins secrets dont le résultat est affiché le surlendemain dans le patio du Congrès. Sont élus Mme Éva BUCHI, MM. Steven DWORKIN, ROSARIO COLUCCIA, Peter KOCH, Adam LEDGEWAY et Mme Célia MARQUES TELLES.

(g) Élection de membres d'honneur.

Le président propose, au nom du bureau, l'élection de M. Lorenzo RENZI comme membre d'honneur du bureau. M. Max Pfister propose à l'Assemblée, également au nom du bureau, l'élection de M. Jean-Pierre CHAMBON, président sortant, comme membre d'honneur du bureau. M. Emili Casanova propose M. Joan VENY comme membre d'honneur du bureau. Le vote, à main levée, est acquis à l'unanimité.

Le Bureau et le Conseil sont donc ainsi composés :

Présidents d'honneur: Antoni Badia i Margarit, Gerold Hilty et Max Pfister.

Membres d'honneur: Jean-Pierre Chambon, Jean-Paul Chauveau, German Colón, Günter Holtus, Maria Iliescu, Robert Martin, Bernard Pottier, Lorenzo Renzi, Emilio Ridruejo, Gilles Roques, Marius Sala, Alberto Vårvaro, Joan Veny et Marc Wilmet.

Président: David A. Trotter.

Vice-présidents: Roberto Antonelli et Fernando Sánchez Miret.

Secrétaire-administrateur: Martin-D. Glessgen.

Secrétaire-administrateur adjoint: André Thibault.

Secrétaire-trésorier: Thomas Städtler.

Secrétaire-trésorier adjoint: Fabrice Bernissan.

Conseillers délégués auprès du Bureau: Éva Buchi, Cesáreo Calvo Rigual, Rosario Coluccia, Steven Dworkin, Peter Koch, Adam Ledgeway, Anthony R. Lodge, Célia Márques Telles, Laura Minervini, Wulf Oesterreicher, Franz Rainer et Rodica Zafiu.

#### 7° COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée désigne dans ces fonctions, sur proposition du bureau, Mme Lene SCHØSLER et M. Daniel JACOB.

8° SIÈGE DU XXVIII<sup>e</sup> CONGRÈS

Le président informe l'Assemblée de la candidature de Rome pour l'organisation du prochain Congrès de notre Société et donne la parole à M. Roberto ANTONELLI qui présente cette candidature. Ces informations données et en l'absence d'autre candidature, la candidature de Rome est adoptée à l'unanimité. Le président remercie vivement M. ANTONELLI dont l'initiative concrétise une espérance de tous les romanistes. Il propose que le nouveau président soit autorisé par l'Assemblée générale à prendre en son nom toutes les décisions nécessaires concernant l'organisation de notre XXVIII<sup>e</sup> congrès. Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

## 9° CLÔTURE

Le président conclut en remerciant chaleureusement les organisateurs de ce Congrès et les sociétaires qui ont participé à l'Assemblée générale. Il exprime sa confiance dans l'avenir de nos études et de notre Société.

La séance est levée à 18h35.